

## Commune de QUINTIGNY



## CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL Séance du 3 février 2023

153, Rue Charles Nodier  
39570 QUINTIGNY  
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : [mairie.quintigny@orange.fr](mailto:mairie.quintigny@orange.fr)

En application de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Juillet 2022, les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales changent. Dorénavant, lors de la convocation du conseil, il est établi une liste des délibérations du conseil. Après discussion en conseil elles sont approuvées après débat, sont affichées en l'état, mais non exécutoires. Elles deviennent exécutoires après approbation par le Conseil Municipal lors de la séance suivante et cela devient le Procès-Verbal du Conseil.

### Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN,  
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE, Jean-Bertrand BLANCHON.

**Absents excusés :** Mme Lory PRIN, pouvoir donné à M Jean-Bertrand BLANCHON  
Mme Cécile DENISET, pouvoir donné à M. Fabrice HENRY

### Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Nathalie FORTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

### APPROBATION DU PROCES VERBAL du 6 janvier 2023 :

Pas de remarques.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

### 1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022:

Etablir un tableau

Après exposé du compte administratif, le maire sort de la salle du conseil pour permettre au conseil de voter.

VOTE : Pour 9 – Contre 0 – Abstention 0

### 2 - COMPTE DE GESTION 2022 :

Le SGC de Poligny a établi le compte de gestion 2022. Il est identique au compte administratif 2022.

Excédent 2022 : 21 851.90 euros

Résultat de clôture de l'exercice 2022 : 106 688.19 euros

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

### **3- TRAVAUX ONF PARCELLES 25 et 31 :**

Un devis est fait par l'ONF pour effectuer les travaux de cloisonnement nécessaires aux parcelles 25 et 31.

Une réunion aura lieu le vendredi 24 février 2023 à 17h00 pour aller dans la parcelle 25 et voir de plus près ce qui doit être fait.

### **4- CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LA GRAPPE D'OR » :**

Une demande de subvention va être faite auprès de Jeunesse et Sport pour le city stade. Pour pouvoir l'obtenir, il faut que l'Association « La Grappe d'Or » soit affiliée à une fédération sportive. Une convention sera faite entre la commune et l'association dans ce sens.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 - Abstention

### **5- AUTORISATION CONVENTION ENEDIS :**

A la demande de M. Fabien GUYARD, ENEDIS va déplacer un poteau EDF.

VOTE pour autoriser le maire à signer la convention : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

### **6- AMENAGEMENT ARRIERE MAIRIE :**

Trois dossiers de subventions ont été déposés.

Il passe une canalisation de l'assainissement collectif en bas du parking de la mairie, là où doit être implanté le city stade. Question : peut-on installer le city stade sur cette canalisation ? Question posée au SIEA de Bletterans par l'intermédiaire de Fabrice HENRY.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- ✓ L'école de l'Etoile remercie la commune de Quintigny pour le don de l'ordinateur.
- ✓ Les bois ont été vendus pour 8 259 euros (chênes) et 2 865 euros (hêtres).
- ✓ L'achat de la parcelle de la famille Mathieu va enfin être signé.
- ✓ La Communauté de Communes « Bresse Haute Seille » est partie prenante dans la création du Parc Régional de Bresse.
- ✓ La Communauté de Communes n'a pas voté les tarifs du SICTOM lors de la dernière assemblée et cela n'a pas plu au SICTOM.
- ✓ Un mail a été envoyé au SIDEC pour remettre en état l'éclairage public de la rue du Moulin et éventuellement enfouir le réseau. Un devis va être demandé.
- ✓ Prix de l'eau : le conseil départemental du Jura voudrait que tous les jurassiens payent le même prix au m<sup>3</sup>. Cela fait déjà grincer des dents car bien entendu, le prix va augmenter.
- ✓ Repas fin d'année 2022 : le coût est de 45 euros par personne.
- ✓ Le bulletin municipal 2022 a été distribué.
- ✓ Un article sur le journal a semé la confusion au sujet de l'antenne relais qui sera installée sur le territoire de la commune.

Vu pour être affiché le 8 février 2023, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 8 février 2023

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance  
Nathalie FORTIN

Signature manuscrite de Nathalie Fortin.

Le Maire,  
Jean-Paul MARTIN

Signature manuscrite de Jean-Paul Martin.